



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

DU 16 AU 31 MAI 2026

Fête de la SAINT CLAIR

GRANDE FOIRE

Mercredi 27 mai

FEU D'ARTIFICE

Samedi 30 mai

à la tombée de la nuit



éditorial



○ Dimanche 5 avril à l'Auzelou, top départ des courses cyclistes pour la 4^e édition de l'Agglomérée.

Chères Tullistes, chers Tullistes,



© Chambre de Métiers et de l'Artisanat

LAURENT MELIN,
MAIRE DE TULLE

C'est avec émotion et sens des responsabilités que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire de notre ville. Je tiens, avant toute chose, à remercier celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Cette responsabilité m'honore et m'engage pleinement.

Aujourd'hui, au-delà des sensibilités et des choix exprimés lors des élections, mon rôle est de rassembler. Être maire, c'est agir pour toutes et tous, dans l'intérêt général, avec une seule ligne de conduite : l'écoute et le dialogue. Durant ce mandat, je m'attacherai à vous consulter régulièrement afin de construire, ensemble, une politique municipale qui réponde concrètement à vos besoins et à vos attentes.

Je resterai fidèle à la méthode que je vous ai présentée : proximité, transparence et action. Avec les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux, nous partageons cette volonté d'agir, avec sérieux et détermination, pour notre ville.

Je suis particulièrement attentif aux enjeux du pouvoir d'achat, qui concernent chacun d'entre vous, ainsi qu'aux demandes de nos commerçants, acteurs essentiels de la vitalité de notre centre-ville. C'est pourquoi nous avons décidé d'étendre la gratuité du stationnement sur voirie à une heure, tout au long de l'année. Par ailleurs, les parkings collectifs proposeront désormais deux heures gratuites.

Concernant les travaux de l'avenue Victor Hugo, initialement annoncés pour février 2027, nous avons fait le choix de les reporter. Les conditions actuelles ne permettent pas de garantir la création des solutions de stationnement nécessaires avant le démarrage du chantier. Il nous semble essentiel de préserver l'équilibre et l'accessibilité de ce secteur avant toute intervention.

Enfin, parce que notre ville doit être vivante et dynamique en toute saison, nous avons souhaité proposer cette année une programmation estivale ambitieuse. Les élus en charge des différents domaines reviendront régulièrement vers vous pour vous présenter ces initiatives et vous en détailler les temps forts.

Aux côtés de mon équipe, je réaffirme notre engagement : être à votre écoute, agir avec transparence, et faire avancer notre ville avec énergie. Ensemble, nous avons tout pour être fiers d'être Tullistes.

Bien fidèlement,
Votre Maire



CAMPUS JUNIOR

Du fil à la scène

Pour son deuxième cycle d'activités de l'année, du 7 janvier au 1^{er} avril, le Campus junior a proposé pour la première fois un atelier théâtre en partenariat avec l'Empreinte.

L'occasion pour des enfants de CM1/CM2 de découvrir l'art de la scène le mercredi matin. Sylvain Méallet, comédien, leur a proposé des jeux collectifs autour du regard, du souffle, de l'articulation et du rythme : « C'est avant tout un atelier pour se faire plaisir, précise le comédien. On s'amuse, on lâche prise, on muscle ses mots, trompez-vous ! ».

Des petits exercices ludiques qui ont permis à tous les enfants, même les plus timides, de prendre du plaisir sur le plateau. Ce groupe a ainsi découvert le théâtre sous toutes ses formes : le lieu, le jeu d'acteur et la mise en scène. Il a également pu assister à une représentation du Petit Chaperon rouge de Joël Pommerat au théâtre. Une véritable découverte pour la plupart des enfants, qui ont aussi apprécié la création d'un décor à la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

Dans le cadre de ce projet culturel, l'équipe de médiation de la Cité a été sollicitée pour animer trois ateliers. Après une visite du parcours Poinct de Tulle, les animatrices ont invité les enfants à créer le décor de leur pièce sur le thème du Petit Chaperon Rouge. Tout en laissant libre cours à leur imagination, les enfants ont dû composer avec certaines contraintes : utilisation de grilles, installation des fils (en diagonale ou en carré) et choix des couleurs. « Il n'y a pas de besoin de recouvrir toute la grille, comme dans la dentelle il y a aura un effet de transparence », conseille Eugénie Dezaly, médiatrice, durant la phase de création. Peu à peu, le loup, la forêt, la cabane et le Petit Chaperon rouge ont pris forme sur les supports.

Une expérience artistique qui a permis aux enfants de tisser des liens entre création, expression et découverte du patrimoine.



Ça s'est passé à Tulle

FESTIVAL

Tulle remet une 2^e fois le son

Rendez-vous du jeudi 25 au dimanche 28 juin pour quatre jours de fête et d'événements au cœur de la ville.

Au programme : concerts gratuits, bals et spectacles de rue de la rue Jean-Jaurès à la place Maschat, en passant par les quais. Comme en 2025, associations et structures culturelles tullistes apporteront leur soutien aux services de la Ville. Les bars et restaurants de Tulle, en partenariat avec l'Office de Tourisme, participeront également avec une programmation musicale variée. L'association le Bal d'à côté animera des ateliers d'initiation à la danse sur le quai Baluze. Une scène portée par Des Lendemain qui Chantent et Elisabeth My Dear sera installée place Gambetta. **Près de 90% des concerts seront gratuits cette année encore.** La Cité de l'accordéon sera aussi au cœur de l'événement avec des concerts, des rencontres, le concours d'accordéon avec le Lions Club Tulle Tutella (le 31 mai) et une exposition dédiée à l'accordéoniste Joss Basseli.

Le festival 2026 conservera l'accordéon comme fil rouge tout en s'ouvrant aux arts de la rue avec plusieurs déambulations musicales : la Batt Mobile (26 juin à 18h et 22h), les Accords Léon sur leur triporteur orange (26 juin à 19h et 27 juin à 18h) et les Commandos Percu, une compagnie internationale mêlant percussions et pyrotechnie avec le Conservatoire de Tulle (27 juin à 22h30).

Parmi les temps forts de cette édition : le concert de Richard Galliano « New Viaggio Trio »* samedi 27 juin à 19h30 au théâtre, ainsi que celui de Sanseverino le même soir à 21h sur la scène place Bertheaud. Le festival accueillera aussi Omar Hassan avec son spectacle Café Tango* le vendredi 26 juin à 20h au théâtre.

Une création des Chœurs du Pays de Tulle* avec l'accordéoniste Volodymyr Kashuta ouvrira les festivités, jeudi 25 juin à 20h30 à la salle de l'Auzelou.

*concerts payants, billetterie à l'Office de Tourisme ou sur <https://www.helloasso.com/associations/agence-d-attractivite-touristique-de-l-agglomeration-de-tulle>



La Batt Mobile : les percussionnistes de la Cie Nomad Nomad enchaînent les jeux de rythmes pendant que Wairua, l'esprit de la terre électrise les foules.

SORTIE

NUIT DES MUSÉES

La Cité de l'accordéon et des patrimoines sera exceptionnellement ouverte de 10h à minuit samedi 23 mai.

L'occasion de (re)découvrir les trois parcours permanents, la richesse des collections du musée ainsi que deux expositions temporaires : « Broderies », de l'artiste Claire Stenta au cœur du parcours Point de Tulle et « Mille Vies » en hommage à l'accordéoniste Joss Baselli. Pour cette journée particulière, après une visite en langue des signes à 18h, un concert sera proposé à 20h30 à l'auditorium. L'accordéoniste Domi Emorine revisitera les compositions de Joss Baselli qui a composé des musiques de films et de séries télévisées dont le Manège enchanté. A noter, l'entrée au musée sera gratuite à partir de 17h (réservation conseillée pour le concert).

 1 place Maschat, 05 55 20 28 28



TRAVAUX AU CONSERVATOIRE

Au 2^e étage, les premières salles rénovées ont été livrées. Agents administratifs et professeurs bénéficient désormais d'espaces modernisés et insonorisés, améliorant leurs conditions de travail. Les entreprises poursuivent les travaux dans trois autres salles. Les cours sont maintenus en parallèle du chantier grâce à un système de cloisonnement. La fin des travaux est prévue pour juillet.



SANTÉ

L'innovation au service des soins médicaux

Fin janvier, le Centre de médecine physique et de rééducation des Neuf Pierres* a organisé une journée portes ouvertes pour les professionnels des centres hospitaliers de Corrèze.

L'occasion pour l'équipe pluridisciplinaire de présenter ses nouveaux dispositifs de rééducation, dont l'exosquelette Atalante. Ce robot autoporté accompagne le mouvement des personnes victimes d'AVC ou de traumatismes. Les patients peuvent être assistés, avec plus ou moins d'intensité en fonction de leurs capacités, afin de favoriser la récupération motrice. « La sensation d'être debout est extrêmement bénéfique, même pour ceux qui ne remarqueront pas, souligne le Docteur Boivin, chef de service. Cette technologie de rééducation complète l'offre déjà existante. C'est le premier de ce type en Corrèze ».

D'autres outils dédiés aux membres supérieurs ont également été acquis, comme l'IVS3 qui permet de reproduire des images du mouvement du membre malade grâce à un effet miroir (une caméra filme le membre valide) ou encore le REAplan qui propose un travail ludique de la motricité des bras via des jeux interactifs. « Ces dispositifs offrent une stimulation cérébrale, sensitive et motrice complète. Ils enrichissent nos méthodes de travail, diversifient les approches thérapeutiques et ouvrent de nouvelles perspectives pour les professionnels », précise Maria Boivin.

Le centre développe aussi l'accès encadré à des plateaux techniques en autonomie. Une salle dédiée a été aménagée, équipée notamment du *Lifebloom*, un dispositif combinant exosquelette et fauteuil pour travailler l'équilibre, ainsi que de jeux adaptés pour accompagner la récupération.

**30 lits d'hospitalisation et 10 places d'hospitalisation de jour pour des pathologies neurologiques + une équipe mobile de réadaptation (évaluation pour des soins à domicile)*

POPULATION

LES CHIFFRES CLÉS

En 2025, le service état civil a enregistré 649 naissances, dont 108 bébés tullistes, ainsi que 453 décès, dont 102 survenus intra-muros.

Contrairement à la tendance nationale, la commune enregistre davantage de naissance que de décès, une évolution encourageante qui souligne la qualité de vie offerte aux familles et aux jeunes ménages.

L'année a été marquée par la célébration de 43 mariages et 51 Pacs à l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, 372 personnes se sont inscrites sur les listes électorales en 2025. Enfin, selon les dernières données publiées en décembre par l'Insee, la population totale de Tulle s'établit à 14 017 habitants au 1^{er} janvier 2026, sur la base des études démographiques réalisées entre 2021 et 2025.



SANTÉ MENTALE

Une nouvelle Unité d'Hospitalisation Complète de pédopsychiatrie a été inaugurée sur le site du Chandou. Cette unité de six lits accueille des jeunes de 11 à 18 ans présentant des troubles psychiatriques sévères. Les patients seront pris en charge par une équipe pluridisciplinaire. Ce nouveau dispositif répond à un véritable besoin sur notre territoire.

Les petits nouveaux



POULETTERIE CORRÉZIENNE

Les amateurs de poulet rôti sont ravis avec la reprise de ce commerce dans le quartier de la gare. **Alexandre Miramon** et ses deux salariés proposent à la vente des plats du jour cuisinés et variés tous les midis à emporter.

8 av. Winston-Churchill
05 44 40 17 39

Ouvert lundi 11h à 13h, mardi au vendredi 10h à 13h30, samedi et dimanche 9h à 13h



ATHLETIC FITNESS CONCEPT

Bastian Joyeux anime des séances de CrossFit accessibles à tous qui mixent les exercices d'haltérophilie, de gym et de cardio (10 personnes max – séance par équipe le samedi matin). Passionné, il propose un coaching adapté avec du matériel spécialisé.

47 route de Brive
05 19 79 86 54

Ouvert lundi au vendredi 8h à 9h, 12h à 14h, 17h à 21h, samedi 8h à 12h



FRIP

Laurie Jolley a ouvert une boutique de vêtements et accessoires d'occasion. Cette friperie éthique et inclusive propose des pièces pour femmes et hommes du 36 au 50. Diplômée des Beaux-Arts et passionnée de couture, elle envisage aussi des ateliers.

6 av. Charles-de-Gaulle

Ouvert du mardi au samedi 10h à 18h



TWENTY-FIVE

Guénaël Telle et son équipe accueillent les clients dans un restaurant moderne et cosy, qui met à l'honneur une cuisine faite maison. Le chef expérimenté propose un service du petit-déjeuner au dîner et des animations musicales le samedi soir.

25 av. Winston-Churchill
05 19 79 87 23

Ouvert lundi au jeudi 8h à 21h30, vendredi et samedi 8h à 22h30



© ASPITT Photo Club Tulle

SPORTS NATURE

Près de 1800 personnes se sont engagées sur les différents parcours (VTT, cyclo, trail, rando) de la 4^e édition de l'Agglomérée. Dimanche 5 avril, 449 cycloportifs et 243 cyclotouristes se sont élancés sur les routes du territoire, dont 40 km sur le tracé de la 9^e étape du Tour de France. Félicitations à tous les participants et à tous les bénévoles mobilisés pour l'occasion.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONFÉRENCE

Tulle Accueille et Amopa 19 organisent une conférence sur le thème du microbiote : « le continent secret qui gouverne notre corps », animée par le Docteur Patrick Bracco. Tout public.

VENDREDI 22 MAI à 15h, salle Latreille haut. 5€

VIDE-GRENIER

L'association les Z'Amis de la place Maschat organise un vide-grenier dans le Trech. Buvette et petite restauration possible sur place.

DIMANCHE 24 MAI de 8h à 18h, 2€ le mètre

☎ Inscription au 06 03 38 46 42

CONCOURS DE PÉTANQUE

L'association de quartier de Virevialle organise un concours de pétanque à proximité de la maison de quartier (140 passage Jean-Rostand).

SAMEDI 6 JUIN à 14h, inscription sur place (12€/équipe)

Vous organisez une animation, une fête ou un concours ?

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag :
communication@ville-tulle.fr



NOTRE DAME DE TULLE

Un chantier d'envergure

Les entreprises sont à pied d'œuvre dans la cathédrale pour déposer l'intégralité du système électrique vétuste et mettre aux normes le dispositif de sécurité incendie.

Fermé depuis la mi-janvier, l'édifice est en pleine modernisation notamment en matière d'éclairage et de protection incendie. L'Etat investit 2 millions d'euros pour cette opération indispensable à la sécurité du bâtiment et des personnes. Un échafaudage monumental installé au cœur de la nymphe permet actuellement aux électriciens de procéder à la dépose de kilomètres de câbles électriques et de lampes halogènes hors d'usage. « Nous allons installer des éclairages LED afin d'éviter les risques de chauffe, réduire la consommation d'énergie et mieux valoriser le site suivant les usages (cérémonies, visites...), explique Rodolphe Brière, technicien à la DRAC Nouvelle Aquitaine. Le nouveau réseau, résistant à la chaleur, sera dissimulé dans les joints et regroupé dans les combles ». Un local technique sera également créé dans la sacristie pour faciliter la gestion des installations. Les combles seront sécurisés par des cloisons coupe-feu et des détecteurs de fumée afin de permettre une intervention plus rapide des secours en cas de besoin. La réouverture de la cathédrale est prévue pour la procession de la Lunade en juin 2027.



SACRÉ CHANTIER

Les travaux de démolition du 6 av. Raymond-Poincaré ont débuté. L'entreprise Mons a déconstruit cet immeuble pour libérer l'emplacement de la future entrée du Centre hospitalier. Une opération délicate, à proximité d'un axe de circulation fréquenté. L'entreprise Vialle a effectué le confortement du mur. Eurovia va maintenant procéder à la remise en état de la voirie et des réseaux.

TRAVAUX

DU NOUVEAU SUR LE RÉSEAU

Le syndicat du Puy des Fourches a réalisé des travaux sur le réseau d'eau potable avenue Alsace-Lorraine.

Cette opération, d'un montant de 63 300€, a permis de renouveler cette partie du réseau vieillissante par une nouvelle canalisation en fonte de 80 mètres linéaires et de changer trois branchements situés sur l'avenue et au croisement avec la rue du Dr Faugeron. L'intervention au niveau du pont a nécessité l'installation d'une nacelle inversée afin de permettre aux ouvriers de la SAUR d'intervenir au-dessous de l'ouvrage. Dans cette partie, une canalisation de 22 ml en fonte résistante au gel a été positionnée. Ces travaux de renouvellement interviennent en amont des futurs projets d'aménagements de la Ville et de la réfection définitive de la voirie départementale (étanchéité du pont).



j'aime
mon
QUARTIER

MOUSTIQUE TIGRE

ADOPTONS LES BONS GESTES



COMMENT LE RECONNAÎTRE

- Il est rayé noir et blanc
- Il est petit (5mm)
- Il est source de nuisance et pique le jour

Chaque femelle pond environ 200 oeufs dans de petites quantités d'eau. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir, en supprimant les eaux stagnantes.

LES BONS GESTES :

- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Une remise officielle des instruments a eu lieu à la Maison de quartier de Virevialle début mars. Une grande fierté pour les enfants de l'école du quartier qui ont débuté leur formation musicale en septembre grâce à l'engagement des professeurs du Conservatoire. Ce dispositif national permet aux enfants de découvrir la musique à l'école et de la partager en famille grâce au prêt gratuit des instruments.



HISTOIRE

82^e anniversaire du drame du 9 juin 44

Comme chaque année, familles des victimes, officiels et citoyens rendront hommage aux victimes de la barbarie nazie lors des cérémonies officielles des 8 et 9 juin 2026.

Des événements sont prévus en juin pour accompagner les cérémonies officielles : exposition, conférence, concert... le Comité des Martyrs et la Ville de Tulle souhaitent honorer la mémoire des héros de la Résistance et des martyrs de Tulle.


Trois plaques photos émaillées seront installées au Haut-Lieu de Cueille avant les cérémonies. Elles permettront de rendre hommage à Georges Larnaud, Lucien Pajot et Jean Dumas, morts en déportation, pour lesquels aucune photo n'avait encore été retrouvée. Aujourd'hui, 167 clichés des 207 victimes ont été identifiés et apposés au mémorial de Cueille pour faire vivre la mémoire du lieu.

Vendredi 5 juin à 20h30, le Comité des Martyrs organise son concert annuel à l'auditorium du Conseil Départemental (cf page 21).

Samedi 6 juin, à 15h, deux pommiers seront plantés sur le Campus à Souilhac, pour célébrer l'amitié franco-allemande en présence des élus de Tulle et de Mannheim, et des représentants du Comité des Martyrs.

Mardi 9 juin, rendez-vous à partir de 17h à la stèle Louisa-Paulin pour un dépôt de gerbes, suivi par la formation du cortège qui se rendra au Haut-lieu de Cueille pour la cérémonie d'hommage prévue à 18h. Ce jour-là, 99 tresses de fleurs seront accrochées dans le quartier de Souilhac en mémoire des pendus.

Du 6 au 21 juin, exposition à la Médiathèque Eric-Rohmer de l'artiste-peintre Georges Cueille, 99 ans, dernier otage survivant du tri de la Manu le 9 juin 1944.

 Programme complet des cérémonies sur www.ville-tulle.fr ou www.comite-des-martyrs-de-tulle.com

CULTURE

L'ÉTÉ AU CLOÎTRE

Du 30 juin au 29 août, le Cloître sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Construit au début du XIII^e siècle, classé Monument historique, il est le seul cloître subsistant en Bas-Limousin. Ses arcades gothiques lui confèrent une esthétique remarquable. A l'extrémité de sa galerie, la salle capitulaire est recouverte de peinture murale datant du XV^e siècle.

Cet été, la Ville organise des événements dans ce site exceptionnel : une exposition photographique et sonore « Perspective(s) / Vue(s) d'ici » avec Merveilleux Prétexte et la Compagnie du Pied levé du 9 au 26 juillet et aussi un concert avec l'Echo des Muses et Quentin du Verdier dimanche 5 juillet à 17h (participation libre).

 Place Berteaud, entrée libre

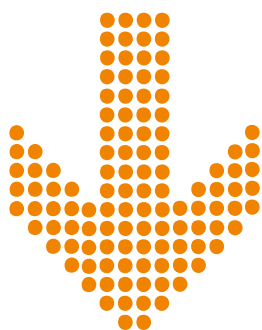
UN BEAU CADEAU

René Lachèze, ancien directeur des accordéons Maugein, a fait don à la Ville de deux accordéons ayant appartenu à des musiciens vedettes, Edouard Duleu (1909-2001) et Aimable (1922-1997). Ce geste généreux permet d'enrichir les collections de la Cité de l'accordéon et des patrimoines qui compte environ 650 instruments (accordéons, harmonicas, grosse caisse...).



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 22 mars, les Tullistes ont élu le nouveau Conseil municipal. La liste conduite par Laurent Melin est arrivée en tête avec 54.25 % des voix face à celles menées par Bernard Combes avec 39.82% et Thierry Greck avec 5.93%. Le 27 mars, les conseillers ont, lors du premier Conseil municipal, procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints. Tulle mag vous propose de découvrir votre nouvelle équipe municipale.



LAURENT MELIN, 43^E MAIRE DE TULLE

TULLE mag: *En devenant maire, les Tullistes vous ont donné leur confiance, qu'est-ce que cela représente pour vous ?*

C'est avant tout un engagement fort. Avec mon équipe, nous avons une ambition claire : redonner à Tulle toute son attractivité. Cela passe par une nouvelle dynamique commerciale, des événements fédérateurs, une attention renforcée à la sécurité et un entretien exigeant des espaces publics. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée. L'engagement au service des autres fait partie de mes valeurs depuis toujours. De la formation à la création d'entreprises, la République m'a beaucoup apporté. Il était essentiel pour moi de m'investir en retour.

Dès l'âge de 24 ans, dans le cadre de ma profession, je me suis investi en tant que compagnon à la Chambre des métiers, puis dans les centres de formation, ou bien encore dans les sociétés de couverture mutuelle pour aider les porteurs de projets. Aujourd'hui, je retrouve dans la fonction de maire cette notion de collectif, de partage. Rien ne se fait seul. Je peux compter sur une équipe aux compétences variées, représentative de toutes les catégories socioprofessionnelles et animée par des valeurs communes.

Ensemble, nous avons la volonté d'agir pour améliorer le quotidien des Tullistes. Fin juin, je me consacrerai pleinement à cette mission en me libérant de mes activités professionnelles actuelles.

TULLE mag: *Quelles sont pour vous les priorités du mandat ? Comment cela va-t-il améliorer la vie des Tullistes ?*

Même si nous avons été élus largement, je souhaite désormais rassembler la population, les générations, les cultures autour d'un projet commun. Le bien-vivre ensemble sera le fil conducteur de ce mandat. Nous agirons dans de nombreux domaines du quotidien : santé, économie, tranquillité publique, logement, emploi, aménagements urbains, environnement... avec pour objectif de préparer la ville de demain.

Tulle a profondément évolué, passant de 24 000 à 14 000 habitants. Les usages changent, et nous devons adapter nos réponses. Cela suppose de repenser le centre-ville, de renforcer les liens entre ses différents quartiers, notamment entre l'avenue Victor-Hugo et le Trech, et de soutenir activement l'activité économique et commerciale.

Nous travaillerons en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Nous met-

trons en place des conseils d'experts constitués d'acteurs économiques et d'habitants pour élaborer nos futurs projets.

1H GRATUITE SUR LA VOIRIE

Notre première mesure concrète : dès le 1^{er} mai, 1 heure de stationnement gratuite sur l'ensemble de la voirie et 2 heures de stationnement gratuit dans les parkings (Brigouleix, Gambetta, Souletie, Smolensk, Victor-Hugo, Saint-Pierre et Péri). Une mesure forte et immédiate pour soutenir le pouvoir d'achat et redynamiser le commerce local.

Nous poursuivrons également les travaux d'aménagements urbains déjà engagés, avec la poursuite du chantier de la nouvelle entrée du Centre hospitalier et l'aménagement du parvis de la tour de Souilhac. Les travaux prévus dans l'avenue Victor-Hugo, et notamment la création d'un parking dans cette artère commerciale, sont repoussés d'un an pour des raisons techniques. Le calendrier initial ne peut pas être tenu, c'est pourquoi nous souhaitons réfléchir à un projet plus en adéquation avec

la pratique avancée pour les professionnels paramédicaux (par exemple des infirmiers). Ce dispositif permet d'exercer des missions plus poussées, jusque-là dévolues aux médecins (renouvellement d'ordonnance, actions de prévention ou de dépistage, etc.), afin de pallier en partie les carences de l'offre de soins.

Enfin la sécurité reste un enjeu fort. Un diagnostic précis est en cours avec la Police nationale. Il nous permettra d'adapter nos moyens : vidéoprotection, effectifs, coordination des équipes. Si la délinquance reste contenue, nous devons répondre au sentiment d'insécurité exprimé par les habitants. Nous allons mettre en place des rendez-vous mensuels avec les équipes de police (municipale et nationale) afin d'améliorer nos relations et de coordonner nos actions. Nous allons également nous raccorder au Centre de supervision départemental à Naves pour renforcer la vidéosurveillance.

TULLE mag: *Quels sont les défis auxquels la commune doit faire face aujourd'hui ?*

« Notre objectif est de préparer la ville de demain. »

la réalité des besoins. Si un accord est trouvé avec la copropriété, nous souhaitons faire l'acquisition de l'immeuble situé au numéro 42 (victime d'un sinistre fin 2025) pour la réalisation d'un parking. La parcelle de l'îlot Jouve pourrait alors permettre la réalisation d'une résidence intergénérationnelle. Cette opération plus ambitieuse s'inscrit pleinement dans notre logique de redynamisation et de re-densification de l'avenue. Nous allons pour cela reprendre les consultations afin de proposer un aménagement plus abouti et plus pertinent.

La santé est une préoccupation majeure. Face au manque de médecins, nous développerons de nouveaux dispositifs en partenariat avec Tulle agglo, le Centre hospitalier et les professionnels pour faciliter l'accès aux soins. Nous souhaitons par exemple renforcer l'offre du centre de santé grâce au développement de

Le premier défi est celui de l'attractivité : maintenir l'emploi, attirer de nouveaux projets et renforcer le dynamisme local. Nous devons aussi œuvrer pour garantir une offre de soins suffisante pour les habitants de Tulle et de son agglomération.

Par ailleurs, nous devons composer avec un héritage financier qui impose des choix pour nos futurs projets. Nos prochaines décisions devront être rigoureuses mais il n'y a pas de fatalité : nous avons des atouts et une ambition.

Enfin, je souhaite inscrire mon action dans la transparence et la proximité. Les Conseils de quartier seront un outil essentiel pour associer les habitants. Avec mon équipe et l'appui des services de la Ville, nous serons guidés par une volonté simple : agir concrètement pour tous les Tullistes.

LES CHIFFRES / CLES

14 017

HABITANTS

8 909

ÉLECTEURS INSCRITS

5 346

VOTANTS

5 108

SUFFRAGES EXPRIMÉS

(129 BULLETINS NULS ; 109 BLANCS)

54,25 %

TULLE L'ÉNERGIE QUI NOUS UNIT

39,82%

AGIR ENSEMBLE POUR TULLE

5,93%

RASSEMBLONS-NOUS POUR TULLE

Le nouveau Conseil municipal

Trente-trois hommes et femmes, font leur entrée au Conseil municipal, une grande première pour la majorité des élus. Ils viennent d'horizons divers et possèdent des compétences complémentaires qui leur permettent d'être d'ores et déjà opérationnels pour servir Tulle et les Tullistes.

Les adjoints au maire

GRUPE «TULLE L'ÉNERGIE QUI NOUS UNIT»



a Conseiller communal

■ Florent Plas

Attaché territorial, 33 ans

1^{er} adjoint, en charge du Cadre de vie, de la Transition écologique et de la Communication



a 4^e vice-présidente Tulle agglo

■ Marie-Pierre Naves Lauby

Expert-comptable, 52 ans

2^e adjointe, en charge des Finances et des Affaires générales



a Conseiller communal

■ Dorian Lascaux

Ingénieur, 29 ans

3^e adjoint, en charge de la Sécurité et du Domaine public, de l'Education et de la Formation



a Conseillère communautaire

■ Héléne Deschamps

Responsable RH, 34 ans

4^e adjointe, en charge de la Culture et de l'Animation de la ville



a Conseiller communal

■ Jean Mouly

Architecte retraité, 66 ans

5^e adjoint, en charge de l'Urbanisme, des Travaux et de l'Accessibilité



a Conseillère communautaire

■ Violaine Bouillaguet

Directrice d'agence bancaire, 54 ans

6^e adjointe, en charge de l'Attractivité économique, du Commerce et de l'Artisanat



a Conseiller communal

■ Thomas Madelmont

Manager protection sociale, 44 ans

7^e adjoint, en charge de la Solidarité, des Affaires sociales et de la Laïcité



a Conseillère communautaire

■ Sylvie Dalesme

Assistante administrative, 57 ans

8^e adjointe, en charge de la Vie associative et de la Propreté urbaine



Les conseillers délégués



a Conseillère communautaire

■ **Nicole Esterle**

Retraîtée de l'Éducation nationale, 74 ans
Conseillère municipale déléguée, en charge de l'Enfance et de l'Enseignement du 1^{er} degré



■ **Jean-Paul Petit**

Ancien colonel de gendarmerie, 66 ans
Conseiller municipal délégué, en charge de la Tranquillité publique et des Commémorations



a Conseillère communautaire

■ **Cécile Thevenet**

Attachée d'administration, 56 ans
Conseillère municipale déléguée, en charge des Ressources humaines et du Dialogue social



■ **Nicole Lathière**

Médecin du travail retraitée, 74 ans
Conseillère municipale déléguée, en charge de la Santé



■ **Michel Caillard**

Ancien directeur général CFA Les 13 vents, 68 ans
Conseiller municipal délégué, en charge de la Citoyenneté et de la Vie des quartiers



■ **Mathieu Moussour**

Chargé d'affaire réseau électrique, 30 ans
Conseiller municipal délégué, en charge des Sports

Les conseillers municipaux de la majorité



a 7^e vice-président Tulle agglo

■ **Henry Turlier**

Architecte retraité, expert judiciaire, 67 ans
Conseiller municipal



a Conseillère communautaire

■ **Hyeri Ziolo**

Chargée de développement aux Gîtes de France Corrèze, 55 ans
Conseillère municipale



a Conseiller communautaire

■ **Régis Destruel**

Responsable Pôle élevage à la Chambre d'agriculture, 32 ans
Conseiller municipal

Les conseillers municipaux de la majorité



■ **Annette Bourdet-Bertrand**

Retraitée du secteur bancaire, 75 ans
Conseillère municipale



■ **Baptiste Naves**

Consultant, 24 ans
Conseiller municipal



■ **Bruno Carrat**

Ancien militaire, employé au Centre hospitalier de
Tulle, 62 ans
Conseiller municipal



■ **Anne Bouyer**

Médecin psychiatre retraitée, 73 ans
Conseillère municipale



■ **Jean-Pierre Rouanne**

Ouvrier BTP, 39 ans
Conseiller municipal



■ **Marie-Josée Pinto**

Employée de service, 58 ans
Conseillère municipale



■ **Jacqueline Ronot**

Retraitée du secteur de la Petite enfance, 71 ans
Conseillère municipale



■ **Sophie Derobe**

Assistante maternelle, 35 ans
Conseillère municipale



Les conseillers municipaux de l'opposition

GRUPE «AGIR ENSEMBLE POUR TULLE»



a Conseiller
communautaire

■ **Bernard Combes**

Conseiller en charge des élus et des territoires,
66 ans



a 10^e vice-présidente
Tulle agglo

■ **Catherine Lavergne**

Inspectrice honoraire de l'Education nationale,
67 ans



a Conseiller
communautaire

■ **Pascal Cavitte**

Chef d'établissement scolaire,
57 ans



■ **Judith Berland**

Gestionnaire budgétaire,
32 ans



■ **Nicolas Marlin**

Conseiller en économie sociale et familiale,
26 ans



■ **Yvette Fournier**

Directrice de CFA retraitée,
68 ans

GRUPE «RASSEMBLONS-NOUS POUR TULLE»



■ **Thierry Greck**

Agent immobilier, 60 ans

LE RÔLE DU MAIRE

Vous venez d'élire le maire de la ville pour un mandat de six ans. Il incarne le pouvoir exécutif au sein de la commune, pilote l'ensemble des services municipaux et veille au respect des lois de la République.

Durant son mandat, l' élu joue un rôle primordial dans la prise de décisions concernant le budget de la commune, l'urbanisme, la justice, les actions sociales...

- **Le budget** : le maire prépare et exécute le budget de la ville. C'est lui qui passe les contrats de marchés publics, qui dirige les dépenses et les travaux. Il assume donc la responsabilité de l'ensemble de la politique et des projets menés par la collectivité. Le Conseil municipal vote le budget en sa qualité d'assemblée élue.
- **L'urbanisme** : Il attribue toutes les autorisations d'urbanisme, dont les permis de construire. Il s'occupe aussi de la construction et de l'entretien des bâtiments publics : écoles, crèches, salles municipales...
- **Le social** : c'est le maire qui est responsable de l'instruction des demandes d'aides sociales. Il veille aussi à la construction des établissements sociaux : HLM, maisons de retraite...
- **La justice** : le maire est officier de police judiciaire et premier magistrat de la ville. Il édicte par arrêté, les mesures de la police municipale et représente la commune devant la justice.
- **Officier d'état-civil** : le maire doit tenir les registres d'état-civil, célébrer les mariages, recevoir les déclarations de naissances et de décès et organiser les élections.
- **Le cadre de vie** : l'entretien des espaces verts et des espaces publics sont sous sa responsabilité.

Le maire ne dirige pas la Ville tout seul, il confie certaines de ses fonctions à plusieurs adjoints (huit à Tulle) ainsi qu'aux conseillers délégués. Il réunit le Conseil municipal (33 élus de la majorité et de l'opposition) en moyenne une fois tous les deux mois en mairie pour délibérer sur les affaires de la commune (vote du budget, création ou suppression de services publics, action sociale, gestion des écoles...). Les habitants peuvent assister au Conseil municipal.

LES
INFOS
EN
PLUS

LES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS *

2027 : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POUR UN MANDAT DE 5 ANS

MARS 2028 : ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES POUR UN MANDAT DE 6 ANS

MARS 2028 : ÉLECTIONS RÉGIONALES POUR UN MANDAT DE 6 ANS

2029 : ÉLECTIONS EUROPÉENNES POUR UN MANDAT DE 5 ANS

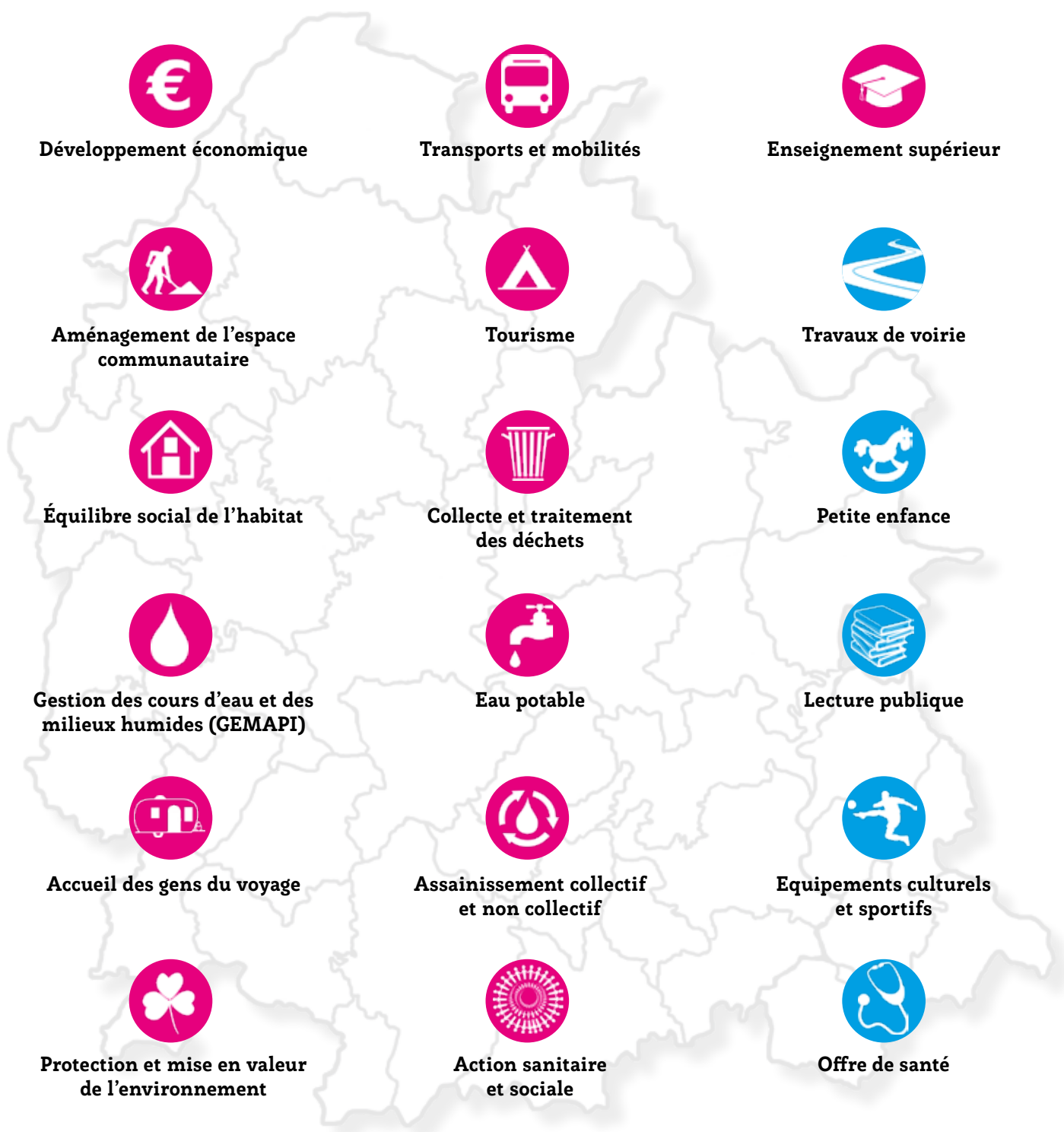
2029 : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES POUR UN MANDAT DE 5 ANS

** au suffrage universel direct*

INTERCOMMUNALITÉ

Comment Tulle agglo intervient dans votre quotidien

Quarante-trois communes sont regroupées au sein de la communauté d'agglomération Tulle agglo (45 000 habitants). Cette dernière exerce de nombreuses compétences. Certaines sont dites "obligatoires" (en rose), d'autres, dites "optionnelles" selon les besoins (en bleu). Elles résultent d'une volonté des élus de mener une politique à l'échelle du territoire (73 élus qui se réunissent au minimum une fois par trimestre).



 Vous avez des questions sur l'agglo ? Tulle agglo, 7 impasse Sylvain-Combes : 05 55 20 75 00 – www.tulleagglo.fr

les rendez-vous

16 MAI AU 27 SEPTEMBRE

16 AU 31 MAI

SAMEDI 23 MAI

JEUDI 21 MAI

SAMEDI 23 MAI

SAMEDI 30 MAI

DIMANCHE 31 MAI

MERCREDI 3 JUIN

MERCREDI 3 JUIN

VENDREDI 5 JUIN

DIMANCHE 7 JUIN

MERCREDI 10 JUIN

SAMEDI 13 JUIN

25 AU 28 JUIN

30 JUIN AU 29 AOÛT

JOSS BASELLI *

Exposition temporaire sur le célèbre accordéoniste à la Cité de l'accordéon et des patrimoines
www.citedelaccordeon.com

FÊTE DE LA ST CLAIR

Les manèges s'installent places Brigouleix et Gambetta

NUIT DES MUSÉES

10h à minuit, venez découvrir la Cité de l'accordéon et des patrimoines. **GRATUIT À PARTIR DE 17H**
www.citedelaccordeon.com

JOURNÉE TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT *

10h à 20h, salle de l'Auzelou avec des conférences, tables rondes, stands d'informations... **GRATUIT**

PERSPECTIVE(S) / VUE(S) D'ICI

15h et 16h, restitution publique sur le parvis de la résidence Bour-nazel et à 20h, projection du film chorégraphique à la salle des Lendemains qui Chantent

ACCORDÉON BAROQUE *

18h, à l'église Saint-Jean, concert d'Elodie Soulard organisé par le Lions Club Tulle Tutella. **20€ (GRATUIT - 10 ANS)**

CONCOURS ACCORDÉONS

8h à 17h, le Lions Club Tulle Tutella organise la 3^e édition du concours d'accordéon chromatique à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Auditions publiques

VISITE GUIDÉE

15h, visite commentée de l'exposition sur Joss Baselli « Mille vies » à la Cité de l'accordéon et des patrimoines

JOURNÉE SANTÉ ENVIRONNEMENT

9h à 17h, place Gambetta : stands, animations, ateliers, mini-conférences et à partir de 18h30 projection au VEO ciné, suivie d'un échange

CONCERT JAZZ *

20h30, auditorium du Conseil départemental, par le Comité des Martyrs. **15€**

BOURSE D'ÉCHANGE

8h à 18h, parc du château du Chambon organisé par le Rétromobil Club Tulle : exposition de véhicules anciens, ventes de pièces et d'accessoires. **ENTRÉE GRATUITE**

RENCONTRE DE LA CITÉ

18h, avec Emmanuel Bosca des Archives Départementales : la figure de l'archiviste en bande dessinée

FESTIVAL DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE DE LA CMF

A partir de 10h, concerts place Bertheaud et déambulation des bandas sur le marché

TULLE REMET LE SON

www.ville-tulle.fr

OUVERTURE DU CLOÎTRE

9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au samedi ouverture du jardin du Cloître. **GRATUIT**

* JOSS BASELLI

16 MAI AU 27 SEPTEMBRE



La Cité de l'accordéon et des patrimoines accueille une nouvelle exposition temporaire sur Joss Basselli « Mille vies ». L'occasion pour le public de découvrir cet artiste à la carrière exceptionnelle en France et également aux Etats-Unis à travers de nombreux documents, des photographies, des disques et des extraits musicaux.

🍃 10h à 17h du mercredi au dimanche, 1 place Maschat

* JOURNÉE TND

JEUDI 21 MAI



Dans le cadre du contrat local de santé de Tulle et son agglomération, une journée d'information et de sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement est organisée à Tulle. De nombreux partenaires (associations et institutions) se mobilisent ce jour-là pour échanger sur ce thème à travers des conférences, des stands d'informations... Entrée libre

🍃 10h à 20h, salle de l'Auzelou, programme complet à retrouver sur www.ville-tulle.fr

* ACCORDÉON BAROQUE

SAMEDI 30 MAI

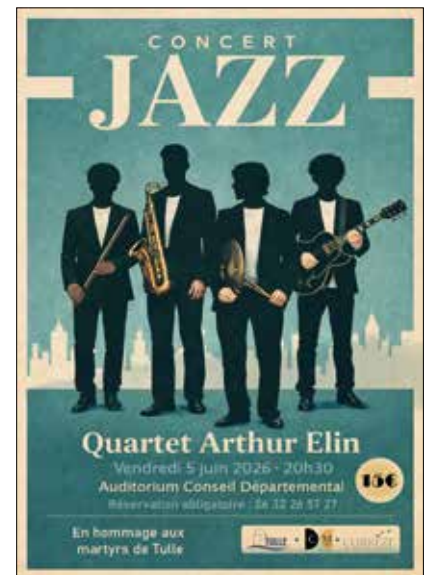


La concertiste internationale Elodie Soulard présente son programme « Accordéon Baroque » qui rend hommage à des compositeurs majeurs de l'histoire de la musique : J.S Bach, D. Scarlatti, J-P Rameau, et C-L Daquin. Cette soirée musicale est organisée par le Lions Club Tulle Tutella.

🍃 18h, église St Jean, place Pasteur. 20€ - 10€

* CONCERT JAZZ

VENREDI 5 JUIN



Comme chaque année, le Comité des Martyrs organise un événement culturel dans le cadre des commémorations. Cette édition met à l'honneur le quartet d'Arthur Elin, avec un concert immersif mêlant jazz, résistance et liberté à travers des créations originales.

🍃 20h30, auditorium du Conseil Départemental, 15€ (réservation obligatoire au 06 32 26 57 27)

MAJORITÉ MUNICIPALE**AU TRAVAIL !**

À la suite des élections municipales de mars dernier, je voudrais d'abord remercier les Tullistes qui nous ont apporté leur confiance ainsi que tous ceux qui se sont déplacés aux urnes pour faire vivre notre démocratie. Ils ont exprimé un choix clair et net en plaçant la liste « Tulle l'énergie qui nous unit » largement en tête.

Certes, ce résultat nous honore mais il est surtout la traduction d'une espérance profonde et d'une volonté de faire différemment en s'appuyant sur des valeurs simples et fondamentales : la proximité, la transparence, la volonté de faire et surtout la fierté d'être Tulliste.

Ces valeurs ont guidé notre projet ces derniers mois et elles formeront le socle de notre action pour le mandat à venir.

À présent, le temps de l'élection est terminé et nous sommes entrés dans le temps de l'action pour notre ville. Et pour cela, il faut de l'ambition, du courage, de la méthode et surtout des actes.

Ainsi, depuis quelques semaines, nous sommes déjà au travail, fidèles à nos engagements de campagne :

- Gratuité du stationnement avec 1h sur la voirie et 2h dans les parkings collectifs, une règle simple pour profiter de votre ville,
- Grand plan de nettoyage de la ville avec les agents municipaux,
- Renforcement des animations estivales avec des événements festifs et populaires afin de faire vivre notre belle ville et renforcer notre identité locale.

Le courage et la transparence, c'est aussi dire ce qui est possible, ce qui ne l'est pas, et surtout tenir parole.

C'est dans cet esprit de transparence que nous avons pris la décision de reporter la réalisation du projet d'aménagement de l'avenue Victor Hugo.

La précédente municipalité avait promis un lancement des travaux en février 2027. Or, il s'avère que le projet tel que nous en avons hérité était mal préparé avec un calendrier prévisionnel intenable, en particulier concernant la création du parking de l'îlot Jouve qui doit apporter une solution de stationnement indispensable avant le démarrage des travaux.

Mais reporter ce n'est pas renoncer et nous allons en faire une opportunité pour sécuriser et améliorer le projet en associant largement les commerçants et les riverains.

Notre action ne fait que débiter, et nous allons l'amplifier dans les mois à venir. Une action pour réinventer notre centre-ville, redynamiser notre économie locale, remettre les citoyens au cœur des décisions, faire de Tulle une ville plus verte, plus vivante, plus équitable, plus attractive... Une ville où il fait bon vivre ensemble !

Alors, désormais, un seul mot d'ordre : au travail !

**FLORENT PLAS**

Adjoint au maire en charge du Cadre de vie, de la Transition écologique et de la Communication
florent.plas@ville-tulle.fr

MINORITÉ MUNICIPALE**UNE VILLE PAS COMME LES AUTRES**

Aujourd'hui, j'ai envie de vous parler de Tulle. Une ville en longueur, une vallée profonde, des collines verdoyantes, une rivière capricieuse. Des siècles d'histoire, un patrimoine trop longtemps négligé, une addition architecturale anarchique. Une ville ouvrière, fonctionnaire, associative, culturelle, sportive, un peu bourgeoise aussi. Une ville où se mêlent toutes sortes d'habitants et de professions, le plus souvent des gens simples, honnêtes, accueillants.

Tulle, c'est une ville traumatisée par le 9 juin, par la Manu disparue, par la Marque relocalisée puis envolée en Hongrie. Une ville parfois rageuse avec Brive, suspicieuse avec Ussel, ses deux copines sous-préfètes. Une ville qui a tout d'une grande, bardée de services et d'équipements accessibles au plus grand nombre. Des maires successifs ont oeuvré pour apporter à ses habitants ce dont ils ont besoin, en faisant face à des enjeux de tous ordres. Des maires d'appartenance politique variée : centriste, montalattiste, communiste, socialiste, aujourd'hui je ne saurais dire tant l'étiquette était prudemment libérale...

J'ai été maire de Tulle 18 ans, c'est assez long pour réaliser, transformer, façonner, bâtir, répondre à moult urgences. 18 ans de rencontres, d'échanges, de sourires, de quelques moues bien sûr, mais très peu de colères au final (je parle de la vie réelle, pas de certains réseaux sociaux). 18 ans de mariages, de baptêmes civils, d'obsèques, de commémorations, d'inaugurations, de réunions, de réalisations. Beaucoup de plaisir, à faire, parfois défaire, souvent refaire, pour trouver la bonne mesure, la réponse appropriée. 18 ans de rendez-vous, d'écoute, de bienveillance, de services rendus. Les maires d'aujourd'hui ne cessent de ravauder un tissu social et humain qui se déchire sous la violence du monde.

Les élections ont ouvert un nouveau chapitre. Une alternance teintée d'espérance. Je quitte mes fonctions dans un esprit républicain, avec du respect pour mon successeur. J'ai fait pour le mieux. Accompagné d'élue(s) formidables et engagés, j'ai servi notre cité avec bonheur.

Les caisses ne sont pas vides, la gestion des deniers publics fut rigoureuse, la dette a été divisée par deux. Cette ville peut avoir confiance dans son avenir.

Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir permis le retour du TGI dans la ville-préfecture. Sans tribunal, Tulle serait devenue avant dix ans une sous-préfecture, je vous le garantis.

Je remercie les Tullistes pour leur confiance.

**BERNARD COMBES**

Groupe « Agir ensemble pour Tulle »
bernard.combes@ville-tulle.fr

MINORITÉ MUNICIPALE

UN SOUFFLE NOUVEAU

Tullistes, à l'occasion de cette première tribune, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères. Lors des deux tours du scrutin municipal, vous avez été nombreux à accorder votre confiance à la liste du Rassemblement National.

Par votre mobilisation, vous avez exprimé une volonté claire : celle de faire évoluer les équilibres politiques locaux et de porter la voix du Rassemblement National au sein du conseil municipal.

Votre courage et votre engagement ont également permis de faire reculer la gauche menée par M. Combes ainsi que l'extrême gauche de M. Marlin, ouvrant la voie à une nouvelle orientation politique.

Ce résultat n'est pas anodin. Il traduit une aspiration profonde à davantage de pragmatisme, de proximité et de considération pour les préoccupations quotidiennes des habitants de notre ville.

Élu, je vous représenterai avec sérieux et détermination. J'agirai pour porter vos attentes dans les débats municipaux et je défendrai l'intérêt général sans céder aux postures ni aux querelles stériles.

Au-delà des clivages, je souhaite que nous puissions travailler dans un esprit constructif, au service de Tulle. Notre ville mérite mieux que des oppositions systématiques ou des décisions prises sans concertation. Elle mérite un débat démocratique respectueux et utile.

Certaines responsabilités publiques exigent bien plus que de simples convictions : elles requièrent du courage. Le courage de décider, le courage d'assumer, et surtout celui de faire vivre la démocratie dans toute sa richesse.

À ce titre, saluons l'attitude de notre nouveau maire, M. Melin, qui, par certaines de ses décisions, a su faire une place au pluralisme politique au sein des instances municipales.

Un air nouveau souffle sur notre ville. Loin d'un contexte passé où, durant des années, la tentation d'ostraciser une partie de la population a pu exister, le choix du dialogue et du respect de toutes les sensibilités politiques mérite aujourd'hui d'être reconnu.

Le pluralisme n'est pas une facilité. Il implique d'écouter des voix différentes, parfois opposées, et d'accepter le débat comme une richesse. En permettant à chacun de s'exprimer et en refusant toute forme d'exclusion politique, c'est la confiance des citoyens dans leurs institutions qui se renforce.

Cette tribune marque le début d'un travail de fond. À votre écoute sur le terrain, je relayerai votre parole au sein des instances municipales. Rassemblés, Nous pouvons faire avancer Tulle, avec l'exigence et la volonté d'apporter des réponses concrètes aux défis qui sont les nôtres.

Votre élu municipal



THIERRY GRECK

Groupe «Rassemblons-Nous pour Tulle»
thierry.greck@ville-tulle.fr

La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

www.ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00



ville de tulle - officiel



ville2tulle

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi :
de 8h30 à 19h
sans interruption
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Inscription scolaire

Rentrée 2026

Si votre enfant est né en 2023, vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2026. Les inscriptions peuvent être effectuées dès maintenant à la mairie avec les documents suivants : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

Renseignements au 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 191 - mai 2026

Directeurs de la publication

Laurent Melin, maire et Florent Plas, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs
sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio sur www.ville-tulle.fr
100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : mai 2026



TULLE REMET LE SON

FESTIVAL
25
TULLE AU 28
JUN 2026

RICHARD GALLIANO

OMAR HASSAN

SANSEVERINO

LES COMMANDOS PERCU, avec le Conservatoire de Tulle

MUSIQUE, SPECTACLE ET FÊTE AU CŒUR DE LA VILLE

Spectacles de rue - concerts dans les bars - bals - animations gratuites dans tout Tulle

© Domas Rimeika

- TULLE
- VILLE d'Applo
- Silab
- E.Leclerc
- CCAS
- TULLE
- ici
- La Cité des Arts
- Contées Vertes
- TULLE
- recherche
- CORREZE LA VIGNERIE
- Nouvelle-Aquitaine
- CR MT
- le COMPTES d'ÉPRISE
- LI
- le BAL CÔTÉ
- Z
- REP. CAL. 19